



jeudi 5 decembre
Journée de grève intersyndicale
Pour les 3 fonctions publiques

La destruction des services publics territoriaux doit cesser !

Les dernières annonces du nouveau ministre de la fonction publique, Guillaume Kasbarian, suffisent, à elles seules, à représenter le mépris qui est aujourd'hui opposé aux agents territoriaux :

- **3 jours de carence** en cas d'arrêt maladie par équité avec le privé ... sauf que 2/3 des salariés du privé n'ont aucun jour de carence grâce à la prise en charge de la prévoyance santé.

- La **diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie** passant la rémunération de 100% actuellement les 3 premiers mois d'arrêt à 90% . Tout ça pour lutter contre l'absentéisme... Comme le souligne le rapport 2024 sur la fonction publique: *"la fréquence plus élevée des absences pour raison de santé dans la fonction publique que dans le secteur privé est en partie liée à des effets de structure (davantage de femmes et des agents plus âgés). La présence de métiers à forte pénibilité peut aussi contribuer à expliquer ces écarts. En effet, les conditions de travail (contraintes physiques, horaires de travail atypiques, risques psychosociaux, etc.) influent également sur les absences pour raison de santé."*

Il faut cesser d'alimenter les idées reçues sur les arrêts « de complaisance » ! C'est bien un médecin qui décide de nous mettre en arrêt quand il constate « cliniquement » que nous ne sommes pas en état d'assurer nos missions.

- **Suppression de la GIDA** (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat) qui était un dispositif de compensation imparfait, mis en place pour couvrir partiellement, les pertes de pouvoir d'achat subies par les agents publics.



Pendant ce temps les actionnaires français battent à nouveau leur record de versement de dividendes sur le trimestre précédent...

Les organisations syndicales de la Fonction publique territoriale CGT- CFDT-FO-UNSA-FAFPT-FSU-CFTC-SUD CT, réunies le 16 octobre 2024, dénoncent le plan d'austérité prévu notamment pour les collectivités territoriales par le projet de loi de finances 2025. Ce programme d'austérité se traduira par la remise en cause de politiques publiques territoriales au détriment des populations, mais aussi par l'amplification des mesures contre les agents territoriaux .

- 100 000 postes menacés dans les 450 plus grosses collectivités (dont la notre), cela prétendument pour contribuer à « réduire les déficits publics »

- Multiplication des mises en retraite pour invalidité

- Aggravation des menaces contre la CNRACL

C est dans ce contexte de destruction massive de nos droits et de nos services publics que la fédération CGT des services publics réaffirme ses revendications :

- **abrogation de la reforme des retraites de 2023**
- **Abrogation de la loi dite de transformation de la fonction publique**
- **Abandon du projet de loi Guerini**
- **Passage du point d'indice à 6 euros**
- **Augmentation des effectifs généralisée pour permettre une bonne mise en œuvre des missions de services publics.**

RASSEMBLEMENT JEUDI 5 DÉCEMBRE

10H30 PLACE DE LA PREFECTURE À LA ROCHELLE

Syndicat Cgt des fonctionnaires territoriaux de la ville, de la CDA et du CCAS de La rochelle

Localement,

Politiques publiques low cost contre dignité humaine... Le Maire Président a décidé de sacrifier le CCAS sur l'autel de la rigueur budgétaire. Cela commence par la mutualisation des RH Ville CDA CCAS, puis le potentiel passage à l'associatif du service d'aides à domicile (une centaine d'agents) et par la possible fermeture des EHPAD à taille humaine pour en créer de plus gros, plus rentables...

La matière des CCAS, ce n'est ni des chiffres, ni des tableaux Excel, mais des femmes et des hommes dans des situations de détresse et parfois d'urgence extrême. Si nous comprenons les difficultés financières dans lesquelles vont se retrouver nos collectivités à cause des décisions du gouvernement de baisser le financement de l'Etat, nous avons plus de mal à comprendre pourquoi par exemple la ville n'a pas augmenté la subvention du CCAS entre 2009 et 2020 ...

En ce qui concerne nos carrières et rémunérations, les décisions gouvernementales ne vont rien arranger même si localement encore, le Maire Président fait office de bon élève en ce qui concerne la casse du statut : les RIFSEEP à la tête du client, l'augmentation des faisant fonction, des critères d'avancement à géométrie variable...

Et concernant l'opinion que le Maire Président peut avoir des fonctionnaires concernant les arrêts maladies... Rappelez vous le coefficient Bradford que nous avons réussi à faire supprimer... Il en disait long sur sa manière de percevoir les fonctionnaires... (pour rappel il s'agissait d'un calcul savant qui permettait de pondérer le régime indemnitaire en fonction du nombre d'arrêt de travail et de jours d'arrêt dans une année)

Nous avons localement aussi de nombreuses raisons de nous battre !

Travailleurs du Public, travailleurs du privé,

pour un 12 décembre de convergence des luttes et des mobilisations

Alors qu'elles ont largement bénéficié d'aides publiques, plusieurs grandes entreprises du secteur de l'industrie annoncent des plans de restructuration dramatiques pour les travailleur-euses.

Partout dans le pays, les filières industrielles sont touchées de plein fouet : automobile, sidérurgie, chimie, papier, aérospatiale... Des dizaines de milliers de travailleur-euses sont en première ligne, tandis que l'État reste passif et inactif.

Les ravages de la **désindustrialisation** ne se limitent pas aux pertes d'emplois. Ils ont des conséquences sociales :

- suppression de milliers de postes,
- perte de compétences,
- déstabilisation des familles.

Les effets territoriaux sont tout aussi dramatiques : **des régions entières se vident de leurs emplois et voient leur tissu économique et social s'effondrer**. L'impact environnemental est également considérable : la production est délocalisée dans des pays aux normes environnementales bien plus faibles.

Enfin, la souveraineté nationale est en jeu : en perdant ses capacités industrielles, la France sacrifie son indépendance économique

Face à cette situation, la **CGT appelle à une convergence nationale des mobilisations, avec débrayages et grèves, le 12 décembre 2024** pour l'emploi et l'industrie. L'objectif est de mettre la pression sur **les seuls responsables de cette crise : le patronat et le gouvernement**. Nous vous donnerons plus d'infos dans les prochains jours ! Suivez nos publications facebook et nos newsletters (pour les syndiqués)

Jeudi 5 décembre 10h30 Place de la préfecture grève intersyndicale pour la fonction publique d'Etat, Hospitalière, Territoriale

Jeudi 12 décembre (heure et lieu à venir) grève et manifestation interprofessionnelle

Syndicat Cgt des fonctionnaires territoriaux de la ville, de la CDA et du CCAS de La rochelle

2 bis rue des dames 17000 LA ROCHELLE **Tel:** 05 46 51 51 80 **Mail:** Syndicatlr.cgt@gmail.com